



# **Remerciements**

Mes premiers remerciements s'adressent tout particulièrement à Mme Isabelle Suchel-Mercier, Directrice de la Médiathèque de Roanne, qui a montré une extrême disponibilité, une attention soutenue aux interrogations, aux demandes que j'ai formulées tout au long de ce stage et qui a permis la réalisation du mémoire d'étude mais également de divers travaux des plus captivants. En corollaire, je tiens évidemment à remercier l'ensemble du personnel de la Médiathèque pour son accueil, sa patience, sa disponibilité.

Je voudrais remercier également l'ensemble des interlocuteurs qu'il m'a été donné de contacter :

Mme Claudette Chetail, Directrice Générale des Services de la Ville de Roanne, M. Alain Pierson, adjoint à la Culture de Roanne, Mme Catherine Zappa, chargée de mission pour la Culture à la Ville de Roanne, M. Philippe Bernard, adjoint à la Culture du Coteau, M. Aldo Marcuccilli, adjoint à la Culture de Villerest, M. Marc Place, adjoint à la Culture de Commelle-Vernay, M. Philippe Fauche, responsable des services culturels de Riorges, M. Cyril Castells, Directeur de cabinet du Président du Grand Roanne Agglomération,

Mme Colette Modion, Directrice de la Médiathèque Départementale de la Loire, Mme Brigitte Corbel, Bibliothécaire à la Médiathèque Départementale de la Loire, Mme Nathalie Bonjoch, directrice de la bibliothèque Georges Sand de Mably, Mme Micheline Petiot, bibliothécaire de la bibliothèque du musée des Beaux-Arts Joseph Déchelette, Mme Claudine Hausemont, responsable de la bibliothèque universitaire de Roanne, Mme Hélène Aupol, responsable de la bibliothèque municipale de Villerest, Mme Brigitte Salesse, responsable de la bibliothèque municipale de Commelle-Vernay, M. Eduardo Usai, responsable de la discothèque de prêt du Coteau,

M. Pierre Buisson, Président du Centre Social de Riorges, M. Henri Burnot, responsable de la bibliothèque du Centre Hospitalier de Roanne, M. Antoine Giraud, Président des Donneurs de Voix antenne roannaise,

M. Éric Surget, Directeur de la bibliothèque intercommunale de Niort, Mme Joëlle Guidez, Directrice de la bibliothèque intercommunale de Albertville, Mme Jacqueline Ayrault, Directrice de la bibliothèque intercommunale de Amiens-Métropole, M. Didier Carbone, Directeur de la BMVR de La Rochelle, Mme Christine Colas, Directrice de la bibliothèque intercommunale d'Annecy, Mme Catherine Piochon, Directrice de la médiathèque d'Alençon, M. Jean-Paul Oddos, Directeur de la bibliothèque intercommunale de Pau, M. Alexandre Chautemps, Directeur de la bibliothèque intercommunale de Châtellerauld, Mme Noëlla Du Plessis, Directrice de la bibliothèque intercommunale de Caen.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>LA MÉDIATHÈQUE DE ROANNE.....</b>	<b>8</b>
1. UN ÉTABLISSEMENT RÉCENT EN ÉVOLUTION.....	8
1.1. <i>Un nouveau bâtiment.....</i>	8
1.1.1. Une œuvre architecturale novatrice.....	8
1.1.2. ...qui peut freiner certains lecteurs.....	9
1.1.3. L'adjonction d'une bibliothèque universitaire.....	10
1.2. <i>Une réorganisation des services.....</i>	11
1.2.1. Le contexte.....	11
1.2.2. Une nouvelle répartition des collections.....	12
1.2.3. L'arrêt du bibliobus.....	13
1.3. <i>L'ouverture de points lecture.....</i>	13
1.3.1. Le Mayollet.....	14
1.3.2. Vers d'autres points lecture ?.....	14
2. UN ÉTABLISSEMENT ANIMÉ PAR DES PROJETS.....	15
2.1. <i>La réinformatisation.....</i>	15
2.2. <i>Le portail documentaire des villes-centres de la région Rhône-Alpes.....</i>	16
2.3. <i>La numérisation des collections patrimoniales.....</i>	17
3. QUELQUES CHIFFRES-CLEFS DE LA MÉDIATHÈQUE DE ROANNE.....	17
3.1. <i>Les collections.....</i>	18
3.1.1. Les collections en libre accès.....	18
3.1.2. Les collections patrimoniales.....	18
3.2. <i>Le personnel.....</i>	19
3.3. <i>Le budget.....</i>	19
3.4. <i>Les inscrits.....</i>	20
3.5. <i>Une forte politique d'animation.....</i>	20
<b>LE STAGE D'ÉTUDE : UN TEMPS POUR SE CONFRONTER À LA VIE D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.....</b>	<b>22</b>

<u>1. SUIVI DU TRAVAIL DE LA DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE OU COMMENT ENTRER DE</u>	
<u>PLAIN-PIED DANS LA RÉALITÉ DU TRAVAIL D'UN CONSERVATEUR.....</u>	<u>22</u>
<u>1.1. Les réunions de service.....</u>	<u>22</u>
<u>1.2. Un travail en concertation avec les tutelles administratives et politiques.</u>	
.....	<u>23</u>
<u>1.3. Des rendez-vous fréquents autour de sujets porteurs.....</u>	<u>24</u>
<u>2. POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU FONCTIONNEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE</u>	
<u>MUNICIPALE DE TAILLE MOYENNE.....</u>	<u>26</u>
<u>2.1. Des rencontres avec les chefs de secteur.....</u>	<u>26</u>
<u>2.2. Des plages de service public.....</u>	<u>26</u>
<u>2.3. Une observation de la vie de la bibliothèque.....</u>	<u>27</u>
<u>3. DES ACTIVITÉS DIFFUSES PROMPTES À CONNAÎTRE DE FAÇON DÉTAILLÉE CERTAINS ASPECTS</u>	
<u>DE LA PROFESSION.....</u>	<u>27</u>
<u>3.1. Le dépouillement d'un appel d'offre pour la fourniture des périodiques.</u>	
.....	<u>27</u>
<u>3.2. La présentation du nouveau portail documentaire et de ses</u>	
<u>fonctionnalités ou de la complexité de la communication.....</u>	<u>28</u>
<u>3.3. Participation aux acquisitions.....</u>	<u>29</u>
<u>3.4. Aide logistique pour le colloque sur le Patrimoine écrit des 20 et 21</u>	
<u>octobre 2005.....</u>	<u>29</u>
<u>4. LE MÉMOIRE D'ÉTUDE.....</u>	<u>30</u>
<u>4.1. La réalisation de l'état des lieux.....</u>	<u>30</u>
<u>4.1.1. Quel point de départ ?.....</u>	<u>30</u>
<u>4.1.2. Visites des différents établissements de lecture publique.....</u>	<u>31</u>
<u>4.1.3. Rencontres avec élus et administratifs : des rendez-vous pour prendre</u>	
<u>le pouls d'une politique culturelle.....</u>	<u>32</u>
<u>4.2. La réflexion sur une intercommunalisation.....</u>	<u>32</u>
<u>4.2.1. Des journées d'étude.....</u>	<u>32</u>
<u>4.2.2. Des contacts avec des directeurs de bibliothèques intercommunales.</u>	
.....	<u>33</u>
<u>4.2.3. Des contacts avec les professionnels de la Médiathèque</u>	
<u>départementale de la Loire.....</u>	<u>34</u>

<u>4.2.4. L'élaboration d'un questionnaire pour le réseau de la Fédération des villes moyennes.....</u>	<u>34</u>
<u>CONCLUSION.....</u>	<u>36</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	<u>37</u>
<u>TABLE DES ANNEXES.....</u>	<u>39</u>

## ***Introduction***

Dans le cadre de la formation des élèves conservateurs, l'ENSSIB organise un stage d'étude de trois mois dans un établissement d'accueil, stage qui donne lieu à la production d'un mémoire dont le thème est lié à cette bibliothèque d'accueil.

Il s'agit ici d'un stage à la Médiathèque de Roanne (Loire), dont l'axe majeur était une réflexion sur la place de la lecture publique à l'échelle intercommunale avec le cas de la Communauté d'Agglomération, le Grand Roanne Agglomération.

Le choix de ce lieu et de ce sujet d'étude marque une volonté de découvrir pleinement une bibliothèque de lecture publique d'une ville de taille moyenne qui domine l'offre de lecture publique au niveau d'une Communauté d'Agglomération, ses collections, son identité... en même temps qu'il rend possible une réflexion sur le lien indissoluble entre bibliothèque et territoire. Cela est également l'occasion d'appréhender un équipement qui cherche à répondre à la fois à l'évolution de la profession mais aussi aux attentes du public, via de nombreux projets.

De l'état des lieux de l'offre de lecture publique au niveau du territoire du Grand Roanne a émergé l'ascendant de la Médiathèque de Roanne sur ce territoire aussi bien en terme d'équipement, de collections, d'animations et de façon plus générale de projets (I). Il s'agissait donc d'un cadre idéal à un examen approfondi de la réalité d'une bibliothèque de lecture publique dans une ville moyenne de même qu'un excellent indicateur des activités d'un conservateur (II).

# ***La Médiathèque de Roanne.***

## **1. Un établissement récent en évolution.**

### **1.1. Un nouveau bâtiment.**

#### **1.1.1. Une œuvre architecturale novatrice...**

La Médiathèque de Roanne est un bâtiment remarquable par son architecture moderne. En effet, jusqu'à l'ouverture de cette Médiathèque en 1997, la bibliothèque municipale de Roanne était située dans des bâtiments attenants au palais de Justice. Suite à l'incendie de ce dernier, la réflexion née en 1989, résultant d'une demande politique, a abouti à la construction de locaux propres à la Médiathèque. Un concours architectural en a découlé qui a abouti au choix du projet de Jean-Louis Godivier, auteur par la suite de la bibliothèque de Vaise à Lyon. De fait, l'esprit de la Médiathèque de Roanne est très nettement emprunt des conceptions architecturales de Jean-Louis Godivier à savoir une large prédominance du verre et une transparence prononcée, procédés qu'il réutilise d'ailleurs à Vaise.

Mettant en œuvre ses principes architecturaux, Godivier met en évidence un avant-corps de bâtiment courbe, qui attribue un rythme très harmonieux à la façade, derrière lequel se profile le corps principal du bâtiment. La façade est traitée comme un immense mur rideau en verres qui donne sa touche moderne à l'édifice en même temps qu'il assure une grande luminosité. Outre cette façade, l'éclairage est assuré par de grandes baies rondes communes à différents étages (et à différentes pièces, ce qui engendre, il faut bien le dire, des gênes sonores aussi bien pour les lecteurs que pour le personnel).

Les différents services sont distribués sur trois étages (voir plan en annexe) qui représentent au total près de 2 500 m<sup>2</sup> utilisables. L'accès au bâtiment s'effectue au haut d'un escalier lui-même situé au terme d'une butte.

L'impression générale ressentie devant cette architecture est sans aucun doute celle d'une modernité mais également d'une monumentalité, imposée notamment par la façade et par le porche d'entrée.

### 1.1.2. ...qui peut freiner certains lecteurs.

La monumentalité et la modernité peuvent néanmoins être un facteur défavorable pour la Médiathèque. En effet, sans constituer un élément lourd de non-fréquentation de la Médiathèque, la situation géographique de la Médiathèque en marge de la ville et la tarification très haute apparaissent comme des facteurs autrement importants. Cet aspect monumental peut inhiber certains lecteurs impressionnés par l'appareil architectural. La distribution intérieure des espaces voulue par l'architecte n'est pas moins problématique. L'avant-corps est conçu à l'origine comme un espace vierge, sans autre destination que l'accueil des publics, les collections étant reléguées dans le corps principal du bâtiment (volonté expresse de l'architecte difficilement compréhensible, qui n'aide pas à l'appropriation et à l'identification des lieux par les lecteurs). Depuis, un effort a été entrepris pour rendre cet espace plus chaleureux et lui attribuer du sens. Aussi, l'établissement d'un prêt et d'un retour centralisés des documents, suite à une réorganisation des services en 2003, a-t-il permis l'installation de banques accueillant des flux de personnes importants, vivifiant le hall. Dans le même esprit, un espace Actualités proposant les périodiques mais également des OPAC ont pour but d'attribuer des fonctions propres à cet espace et d'animer ainsi ce qui n'aurait pu être qu'un no man's land.

Diverses particularités architecturales davantage anecdotiques viennent confirmer cette appropriation difficile par le public. Ainsi, les lecteurs ne pouvant monter les escaliers ont à disposition un ascenseur dont la localisation et l'accès ne sont pas évidents.

L'architecte, quels que soient ses talents et ses objectifs, n'a sans doute pas suffisamment pris en compte les finalités d'un tel bâtiment. L'aspect ergonomique des locaux est minime, les baies ne disposant pas de fenêtres ; les bureaux réservés au travail interne étant quant à eux réduits à la portion congrue.

Ces éléments, pour être diffus, n'en sont pas moins des facteurs déstabilisants, qui peuvent refroidir de futurs lecteurs désireux d'entrer dans la bibliothèque et de découvrir ses collections. Elles constituent aussi des gênes et des contraintes pour le personnel. Mais il ne faudrait pas stigmatiser unanimement le bâtiment qui n'est pas rejeté par tous, des lecteurs appréciant également beaucoup cette architecture, l'un des rares édifices de ce type dans la ville de Roanne.

### 1.1.3. L'adjonction d'une bibliothèque universitaire.

Le programme original de construction de la Médiathèque de Roanne ne peut se comprendre par la seule volonté d'individualiser ce service. En effet, il est à replacer dans un contexte particulier, celui de la réhabilitation d'un quartier, le faubourg de Paris, autour de la constitution d'un campus universitaire, antenne délocalisée de l'université de Saint-Étienne. Cette antenne s'articule notamment autour de quelques secteurs définis que sont le droit, l'économie, la gestion, le marketing, les soins infirmiers... L'objectif est donc de construire un bâtiment qui héberge à la fois la bibliothèque de lecture publique de la ville de Roanne mais également la bibliothèque universitaire, indispensable à la bonne vie du complexe universitaire.

L'idée de départ est donc de développer un bâtiment qui soit près du campus pour que les étudiants viennent y travailler ou découvrir les collections de lecture publique tout comme les autres lecteurs roannais. Cette volonté s'est concrétisée par la cohabitation de la bibliothèque universitaire avec la Médiathèque à l'espace 0, chacune conservant une entrée propre et des modalités de fonctionnement autonomes : ce plateau est partagé de façon assez simple entre les collections, les bureaux et la réserve de la bibliothèque universitaire d'une part et le secteur Documentation, relevant de la Médiathèque, d'autre part, sans que les lecteurs puissent véritablement visualiser la différenciation des espaces et des collections (sans parler des différences de modalités d'accès aux collections, notamment pour le prêt).

Le programme d'origine dépassait la simple cohabitation en envisageant une collaboration documentaire plus poussée qui passait par exemple par une

interrogation possible du catalogue de chacune. Cela a été possible jusqu'à la réinformatisation de la bibliothèque universitaire, qui a marqué un souhait de rupture du côté de l'Université, rupture également ressentie à Saint-Étienne où le réseau informatique s'est scindé en deux entités : Brise-Ville et Brise Enseignement Supérieur. Cependant la récente réinformatisation de la Médiathèque de Roanne permet, via le protocole Z39-50 d'interroger simultanément plusieurs catalogues dont le catalogue de la bibliothèque universitaire, qui peut être la base d'une nouvelle réflexion quant à une collaboration entre les deux établissements. Pour l'heure, mis à part le partage des locaux, l'idée originale semble oubliée.

## **1.2. Une réorganisation des services.**

Il a été évoqué une réorganisation de services au sein de la Médiathèque. Pour prendre pleinement la mesure de cette réorganisation, il est impératif d'en comprendre l'origine.

### **1.2.1. Le contexte.**

Les élections municipales de 2001 ont constitué une rupture à Roanne : l'équipe municipale en place, à l'origine de la naissance de la Médiathèque, a du céder la place à l'opposition. S'en sont suivis un audit et une redéfinition du fonctionnement de certains services municipaux parmi lesquels figure la Médiathèque. Dès lors, des objectifs très clairs ont été formulés à l'encontre de la direction de la Médiathèque, Médiathèque jugée surdimensionnée et dispendieuse : les coûts de fonctionnement doivent être réduits, notamment ceux liés au personnel. De fait, les emplois-jeunes n'ont pas été pérennisés ce qui obligeait en contrepartie à l'abandon de certaines activités et à une réorganisation des secteurs en 2003 afin de pouvoir, en dépit de l'hémorragie de personnel, continuer à assumer le service public. À cet aspect, s'ajoute que, 6 ans après l'installation dans les nouveaux locaux, des réajustements semblaient bienvenus.

### 1.2.2. Une nouvelle répartition des collections.

Jusqu'alors, les collections étaient réparties de la façon suivante : le niveau 0 commun à la Bibliothèque universitaire accueillait une partie plus spécialisée, plus pointue des collections correspondant en gros à un secteur Études qui était peu prisé et où les documents étaient fort peu empruntés (environ 200 prêts par semaine). Le niveau 1, en plus de sa section Patrimoine, hébergeait un espace Documentation, le niveau 2 accueillant quant à lui au sein du secteur Lecture Loisirs les collections dites grand public, ainsi qu'un secteur jeunesse. Les documents étaient répartis par supports de façon très tranchée.

Le prêt et le retour des documents – qui devaient initialement être assurés par des automates de prêts qui se sont révélés peu opérationnels – s'effectuaient au sein de chaque secteur, ce qui engendrait des journées de travail entièrement accaparées par cette activité de prêt au niveau de départements comme Lecture Loisirs ou Jeunesse et donc très peu de travail interne alors que le secteur Études était boudé du point de vue des prêts. Ce véritable déséquilibre, ajouté à la perte des emplois-jeunes ainsi qu'à une volonté de casser cette logique de niveaux intellectuels et de séparation des supports, a amené à un remaniement complet.

Une réflexion d'ensemble a été menée avec les chefs de secteur qui a abouti à une réorganisation des collections et du service public plus largement. Ainsi, le prêt et le retour des documents ont été centralisés au niveau du hall. L'ensemble des collections a été rassemblé puis réparti selon une autre logique (la scission des collections est subordonnée à l'organisation spatiale de la Médiathèque) : le niveau 0 accueille désormais un espace Documentation composé d'usuels et de collections pratiques, scolaires, parascolaires, de formation continue, et d'un point d'informations locales, qui collent plus à l'identité de ce lieu partagé avec la bibliothèque universitaire. Les deux autres niveaux se répartissent les classes de la Dewey : philosophie et disciplines connexes, religion, sciences sociales, langage, sciences pures, sciences appliquées (techniques), géographie et histoire générale pour l'espace appelé désormais Sciences et Société ; arts, beaux-arts et arts décoratifs, littérature pour le niveau 2, intitulé Arts et Littérature, comprenant également un secteur musique et cinéma. L'espace jeunesse constitue désormais un

secteur à part entière. En dépit de l'espace musique et cinéma, qui rassemble les supports audio, les films en DVD ou VHS, les fonds documentaires cinématographiques et arts du spectacle, tous les autres documentaires vidéogrammes ou DVD sont intégrés aux collections imprimées.

Cette réorganisation a bien sûr suscité des bouleversements profonds dans les habitudes de travail, chacun ayant désormais des plages de service public au niveau du prêt et du retour centralisé, mais aussi du fait de la nouvelle répartition des collections.

### 1.2.3. L'arrêt du bibliobus.

La Médiathèque de Roanne a connu d'autre part une autre évolution qui a modifié son fonctionnement. Jusqu'en 2004, un service de bibliobus desservait une partie de la population roannaise, notamment aux marges de la commune, et de fait des populations halogènes pouvaient être servies telles Riorges, Villerest, Le Coteau... Ce service fonctionnait sur un fonds documentaire propre qui s'élevait à près de 30 000 documents, basés non pas à la Médiathèque mais dans un local différent, servant aussi de base au prêt enseignant. Les coûts engendrés par l'entretien de ce bibliobus vieillissant ont poussé la municipalité à demander l'arrêt de ce service de proximité, du moins tel qu'il se présentait. Il est possible qu'une partie du public touché par les dessertes ait été déçue et soit considérée comme une perte pour la Médiathèque de Roanne.

### 1.3. L'ouverture de points lecture.

L'option choisie par la municipalité pour un service de proximité a été l'ouverture de points lecture, réalisés dans un premier temps à partir des collections de l'ancien bibliobus et qui permettraient une desserte de lecture publique dans différents quartiers excentrés de la ville de Roanne. La municipalité a prospecté des lieux qui pourraient se prêter à l'installation de tels services dans des quartiers déterminés : le faubourg Mulsant, le quartier du Mayollet et le quartier du Parc des Sports.

### 1.3.1. Le Mayollet.

Premier né de ces points lecture, et à ce jour le seul, le point lecture du Mayollet, ouvert en juin 2005, dessert la population roannaise localisée à l'Ouest de la ville, en lisière de Villerest, Riorges et Commelle-Vernay. Cet espace de 85 m<sup>2</sup> est situé au sein d'un complexe plus important, la maison de service public qui regroupe ainsi pour une population éloignée du centre-ville, un certain nombre de services dont celui de lecture publique. Point lecture plutôt qu'annexe, il rassemble près de 5 000 documents en partie issus des fonds du bibliobus mais une grosse partie a été achetée (1 500 € supplémentaires ont été dégagés à l'occasion de l'ouverture), les collections relevant du bibliobus vieillissant quelque peu. Son fonctionnement relève de la Médiathèque mais les modalités ont été adaptées. Un budget particulier, hérité du bibliobus est affecté au Mayollet qui s'élève à 3 500 € pour les documents adultes et 2 500 € pour les documents jeunesse. Les horaires d'ouverture sont réduits et les politiques de prêt sont différentes. Le public est celui qui fréquentait le bibliobus en partie, des lecteurs venant aussi des communes périphériques.

### 1.3.2. Vers d'autres points lecture ?

À l'origine, le point lecture du Mayollet ne devait pas être le premier équipement de ce type puisque l'ouverture d'un même point lecture dans le faubourg Mulsant, au Nord-Ouest de la ville était prévu, qui n'a pas vu le jour pour l'instant. Ce projet prévoyait un équipement qui desserve à la fois une école ainsi que la population du quartier : le service faisait figure de bibliothèque scolaire pendant les heures d'école et était ouvert en dehors de ces heures au reste de la population. Concernant le Parc de Sports, les projets ont été beaucoup moins aboutis.

Le Mayollet et Mulsant, tels qu'ils existent ou pourraient exister, laissent par contre de côté d'autres quartiers de la ville tout autant excentrés comme une partie du faubourg Clermont.

La Médiathèque de Roanne, équipement relativement récent, a donc d'ores et déjà vécu différentes phases évolutives, résultant des options politiques mais aussi de la nécessaire remise en cause de tout service. Cette volonté de se renouveler est particulièrement sensible à travers différents projets.

## **2. Un établissement animé par des projets.**

### **2.1. La réinformatisation.**

La première informatisation de la bibliothèque municipale de Roanne date de 1994. Le SIGB alors choisi, GEAC, évoluant peu à peu avec la version Advance pose assez vite des problèmes de maintenance, notamment pour la gestion des cédéroms. Dès 1999-2000, le système informatique s'est pourtant modernisé avec l'adoption d'une interface web, Cyberpack, qui permet une utilisation du protocole Z39-50. Le catalogue est disponible en ligne en 2004, via le site Internet de la Mairie. Cependant, restent le problème du matériel qui s'avère quelque peu obsolète et la perspective du non-maintien de la maintenance du logiciel par GEAC, ce qui conduit progressivement à une réflexion sur une réinformatisation complète, à la fois des logiciels d'exploitation et du matériel.

Après deux refus successifs en 2001 et 2002, la municipalité accepte, de financer à hauteur de 40 000 € une étude sur la réinformatisation qui est alors confiée à un cabinet de consultants. L'étude a été ainsi confiée en 2003 au cabinet Van Dyjk, puis à Libzibao en sous-traitance. Ce travail d'étude a abouti à la proposition de deux scénarii à la municipalité qui opte pour le plus ambitieux : une réinformatisation (matériel + logiciel) accompagné d'un volet de développement des services offerts au public. Cette réinformatisation initialement chiffrée à 450 000 € sur 4 exercices budgétaires a du par contre être renégociée à hauteur de 400 000 € sur 3 ans. Sur ces bases, l'appel d'offre rédigé par le cabinet de consultants (qui a aidé également au dépouillement des offres) a été lancé en 4 tranches distinctes :

- une tranche ferme concernant le matériel et les logiciels SIGB,

- une tranche conditionnelle sur un éventuel espace multimédia,
- une tranche conditionnelle sur le point lecture de Mulsant,
- une tranche conditionnelle sur le point lecture Mayollet.

Quatre réponses ont été faites à l'appel d'offre émanant de GEAC en collaboration avec Archimed, EVER, AIE en collaboration avec Bibliomondo, Opsys avec Archimed. Opsys et Archimed ont été choisis, en dépit du coût le plus onéreux, Opsys prenant en charge les logiciels professionnels via son produit Aloes et Archimed s'attelant au portail documentaire avec une gamme de produits logiciels assez complète dont Bookline. La réalisation, initialement programmée pour 2004, reportée sur 2005, s'est attelée uniquement pour l'instant aux tranches 1 et 4. Elle a nécessité une fermeture de deux semaines en septembre-octobre pour changer le matériel, réintégrer la base bibliographique, former le personnel au nouveau système. Le nouveau système informatique propose un portail documentaire plus performant, qui améliore la visibilité des fonds proposés et celle des services au public.

L'offre documentaire multimédia de la Médiathèque de Roanne va être renforcée par la mise en place d'un espace multimédia prévu, destiné à accroître la fréquentation de la Médiathèque mais aussi de dépasser la logique d'accès cadré aux ressources informatiques. Cet espace aura une mission culturelle avec une offre d'animation, de formation et d'auto-formation, complémentaire du Cybercentre mis en place par le Grand Roanne Agglomération. Une convention avec la Communauté d'Agglomération pourrait être signée pour instituer une carte d'adhésion commune aux deux services.

## **2.2. Le portail documentaire des villes-centres de la région Rhône-Alpes.**

Outre la mise en place de ce portail documentaire propre à la Médiathèque de Roanne, une réflexion poussée est menée actuellement sur la mise en place d'un portail des bibliothèques des villes-centres de la région Rhône-Alpes. Cette réflexion concerne les bibliothèques d'Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon Part-Dieu, Roanne, Saint-Étienne et Valence. Un cahier des charges a été mis au point préparatoire à la consultation. L'idée est de pouvoir

proposer une visibilité accrue des différentes bibliothèques de la région et surtout de leurs fonds.

### **2.3. La numérisation des collections patrimoniales.**

Bien que cet aspect constitue en fait un volet de la réinformatisation de la Médiathèque, il semble important de revenir sur les projets de numérisation d'un certain nombre de collections patrimoniales des plus intéressantes.

Là encore, la préparation de la numérisation des collections s'est faite en collaboration avec un cabinet de consultants. Le plan de numérisation s'orientait à moyen terme sur des documents essentiellement iconographiques ; la conclusion du cabinet d'étude a donc été d'opter pour une solution technique de type photothèque. Avant de procéder à la numérisation, un travail laborieux d'inventaire a été effectué pour vérifier l'intérêt de tel ou tel document à numériser. Il en a découlé un premier volet de numérisation autour de deux axes majeurs :

- un axe local plutôt centré sur le paysage et le portrait, selon les préconisations de la DRAC, travail a nécessité un repérage préalable dans les collections numérisées de la bibliothèque municipale de Saint-Étienne afin d'éviter des doublons inutiles.

- un axe dépassant le cadre local, avec le fonds Dethève.

Dans un deuxième temps, un travail sur le fonds vénitien sera envisagé ainsi qu'une poursuite de la numérisation des documents d'intérêt local. Pour l'instant, l'appel d'offre pour la numérisation, qui correspond en fait à la deuxième tranche optionnelle de l'opération générale de réinformatisation, va être lancé.

## **3. Quelques chiffres-clefs de la Médiathèque de Roanne.**

Quelques données peuvent aider à percevoir plus finement l'identité de la Médiathèque de Roanne, que ce soit pour ses collections, son public, son personnel...

### **3.1. Les collections.**

#### **3.1.1. Les collections en libre accès.**

Les collections en libre accès, évoquées précédemment, sont réparties en quatre secteurs : Documentation, Sciences et Sociétés, Arts et Littérature, Jeunesse. Au total, la Médiathèque propose aux lecteurs près de 130 000 documents en accès libre (175 000 avec les collections patrimoniales). Parmi ces collections en libre accès, le support le plus représenté reste le livre avec plus de 110 000 ouvrages, suivi des supports audiogrammes qui totalisent 13 000 documents, 6 550 vidéogrammes. En outre, la Médiathèque propose près de 260 titres de périodiques et 750 cédéroms.

Comparée aux moyennes nationales d'une ville de 50 000 habitants (Roanne a 40 000 habitants), il est possible de constater qu'au niveau des supports papier, la Médiathèque se situe légèrement en dessous de la moyenne, donc répond à peu près à ce que serait la moyenne pour une ville de 40 000 habitants. Par contre, pour ce qui est des autres supports, elle dépasse allègrement les moyennes. Cela atteste une richesse documentaire proposée aux lecteurs.

#### **3.1.2. Les collections patrimoniales.**

Évoquées au sujet de la numérisation, les collections patrimoniales détenues par la Médiathèque de Roanne sont remarquables. Elles constituent les cinquièmes par ordre d'importance au niveau de la région Rhône-Alpes. Le secteur Patrimoine compte en effet plus de 43 000 documents datant du <sup>xv</sup><sup>e</sup> au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle.

Le fonds le plus illustre en est certainement le fonds Boullier, du nom d'un député local qui au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle a constitué un ensemble de 7 000 volumes de premier ordre notamment sur Venise et la Vénétie. Ce thème occupe 4 000 ouvrages imprimés, manuscrits et estampes du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle.

Le fonds ancien, composé de 35 000 documents dont 70 incunables qui remontent pour la plupart aux <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles est tout aussi intéressant.

Il faut y ajouter un fonds de documentation locale sur le Roannais de près de 5 000 documents, monographies et brochures confondues.

Enfin, un particularisme très spécifique à la Médiathèque peut être signalé dans le fait que le secteur Patrimoine conserve un fonds d'archives important constitué de registres paroissiaux, d'archives modernes auxquels s'ajoute un dépôt des Archives Départementales des archives du duché du Roannais.

Hormis le fonds local qui est ouvert à tous, les autres documents conservés par le secteur Patrimoine sont communiqués aux lecteurs avec précaution, le plus souvent à un public de chercheurs qui doivent justifier et motiver leurs demandes.

### **3.2. Le personnel.**

La Médiathèque est animée par une équipe de 36 personnes<sup>1</sup>. Ce personnel est réparti suivant les secteurs qui ont été décrits ci-dessus dans le cadre de la réorganisation auxquels il faut rajouter le service de l'accueil, le secrétariat, le point lecture, les agents techniques, un emploi spécifiquement dédié à l'animation et un autre pour l'informatique. Chacun des agents participe au service public dans des proportions plus ou moins fortes selon le grade de chacun. À ce personnel s'ajoutent des vacataires qui apportent une aide ponctuelle, sans laquelle le service public serait plus difficile à assurer. Parmi ces vacataires, il faut noter un certain nombre d'étudiants auxquels est octroyé un quota de 150 heures de travail annuel.

### **3.3. Le budget.**

Le budget de la Médiathèque de Roanne s'élève à 1 784 880 €, ce qui est loin d'être négligeable, surtout s'il est confronté aux autres budgets des équipements culturels de la municipalité roannaise. En effet, cet équipement accapare près de 38,27 % des crédits affectés à la culture. Il se place en tête des établissements, suivi par le théâtre, puis par le musée des Beaux-Arts Joseph Déchelette<sup>2</sup>. Au total, l'engagement financier de la municipalité en faveur de la culture est de 4 663 980 € en fonctionnement ce qui représente près de 10 % du budget total de la ville, chiffré à 46 587 173,32 €<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir annexe II, La Médiathèque de Roanne, quelques chiffres-clefs.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

L'essentiel du budget affecté à la Médiathèque est monopolisé par des dépenses de fonctionnement. Parmi celles-ci, le budget d'acquisitions est chiffré à 170 000 € pour 2004 – largement au-dessus des moyennes nationales pour les villes de 50 000 habitants – qui a permis l'achat de près de 7 500 documents tous supports confondus, soit à peu près la moyenne d'une ville de 50 000 habitants<sup>4</sup>. De ce point de vue, la Médiathèque de Roanne dispose de budgets conséquents qui lui permettent une politique d'acquisition audacieuse. Cependant, pour 2006, le budget de fonctionnement devra s'aligner sur une directive municipale de – 2 %.

### **3.4. Les inscrits.**

La Médiathèque de Roanne voit ses d'inscrits s'élever à près de 6 000 actifs, ce qui donne un pourcentage de population roannaise touchée par l'action de lecture publique de la bibliothèque de 15,08 % de la population. Cela peut apparaître faible si ces chiffres sont comparés aux moyennes nationales qui affichent 16,1 % de la population pour les villes de 35 000 habitants et 18,1 % pour celles de 50 000 habitants. Ce chiffre peut apparaître encore plus dérisoire compte-tenu du fait qu'il ne reflète pas seulement la population roannaise mais également des inscrits venant des communes périphériques. Cette situation peut être expliquée, en partie, par des tarifs d'inscription très élevés<sup>5</sup>.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue un phénomène très important, résultant quelque peu de ces tarifs, à savoir une utilisation de la carte multiple, ou plutôt par plusieurs personnes. En effet, si le nombre d'inscrits actifs est assez faible, les chiffres concernant le nombre de prêts par an sont beaucoup plus élevés. Il atteint, pour 2004, 345 892 documents prêtés tous supports confondus<sup>6</sup>. Cela donne 57,78 prêts par an et par inscrit alors que la moyenne nationale s'établit à 28,7 prêts par an et par inscrit, ce qui restitue plus fidèlement la véritable activité de la Médiathèque de Roanne.

### **3.5. Une forte politique d'animation.**

<sup>4</sup> Voir annexe II, La Médiathèque de Roanne, quelques chiffres clefs.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

Enfin, afin d'avoir l'idée la plus exhaustive de l'activité de la Médiathèque de Roanne, il convient de mentionner la politique d'animation poussée, proposée au public de l'établissement. L'animation est conçue à la Médiathèque pour mettre en valeur les collections et promouvoir la lecture. La difficulté majeure a été de choisir une ligne directrice satisfaisante et éviter ainsi de faire de l'animation pour faire de l'animation. Un double objectif a donc été fixé de coller aux événements culturels nationaux type mois du patrimoine écrit, lire en fêtes, mois de la poésie... et d'autre part de rester dans une logique claire, liée au livre et à la lecture. Au fil du temps, a ainsi émergé un calendrier mobile : une exposition patrimoniale en automne, conformément au mois du patrimoine écrit ; une exposition de poésie au printemps ; une exposition photographique et parfois une exposition lire en fête. Souvent, de mi-novembre à mi-janvier une exposition à destination des enfants est mise en place avec une déclinaison pour un public plus adulte. D'autres animations sont proposées soit en direction des enfants avec des heures du conte le mercredi mais aussi l'animation Bébé Bouquine. Les collections patrimoniales sont également mises à l'honneur une fois par mois avec les Samedis du Patrimoine. Des conférences, des rencontres-lecture et autres ateliers d'écriture complètent le bouquet d'animations proposées par la Médiathèque. Cette politique d'animation repose sur un budget spécifique. Toutes les expositions mises en place sont soumises à l'approbation de l'élu à la culture, qui y trouve un terrain d'intervention propice.

Ainsi, la Médiathèque apparaît comme un équipement particulièrement dynamique, dont le fonctionnement assure une desserte de lecture publique à la fois pour les Roannais (mais aussi pour une population plus large) se basant sur des collections viables, une volonté de proposer des animations solides et une volonté de maintenir son offre conforme aux évolutions du monde de l'information et des bibliothèques.

## ***Le stage d'étude : un temps pour se confronter à la vie d'une bibliothèque publique.***

Le stage d'étude, comme son nom l'indique, est un moment privilégié pour réaliser un travail de réflexion sur un thème précis. C'est aussi l'occasion de s'immerger dans la vie d'une bibliothèque et notamment de suivre au quotidien le travail d'une directrice de bibliothèque d'une ville moyenne (dans le cas présent).

### **1. Suivi du travail de la directrice de la Médiathèque ou comment entrer de plain-pied dans la réalité du travail d'un conservateur.**

Le premier apport de ce stage à Roanne est sans aucun doute l'opportunité de suivre le travail d'une directrice d'établissement et de mesurer l'étendue des prérogatives à assumer. Le travail au sein de la Médiathèque, mais aussi auprès des tutelles présente ainsi une diversité étonnante. Il faut préciser immédiatement que les activités menées lors du stage, si elles sont différenciées ici selon leur nature, ont souvent eu une logique les unes par rapport aux autres, un entretien avec la directrice sur un thème préparant souvent une réunion sur le même thème ou un travail à effectuer rejoignant ces préoccupations.

#### **1.1. Les réunions de service.**

À travers cette diversité de casquettes, il a été possible d'observer le travail du conservateur lors de réunions de service avec tout ou partie du personnel. En terme de gestion de ressources humaines, cela a été très profitable, de même que sur un plan proprement technique. Par exemple, une réunion avec les chefs de secteur a permis tout autant de voir comment mener une réunion, d'écouter, de

décider en dernier ressort, de trancher, de prendre en compte les opinions et les impératifs de chaque service, en gardant à l'esprit le besoin impératif d'une cohésion et de l'assurance de mener à bien le service public. Une réunion sur les périodiques a permis d'apprécier de même les difficultés et les interrogations inhérentes à la dimension de conservation des documents face à l'impératif de garder de la place pour les collections à venir. À cette problématique d'archivage, s'est adjointe aussi une meilleure appréhension des difficultés du choix des périodiques, de la résiliation, du remplacement, de l'abonnement à certaines revues et la peine à trouver des périodiques valables sur certains thèmes.

Une réunion du personnel a permis de mesurer l'importance de telles réunions régulièrement afin de faire le point sur des problèmes particuliers, de pouvoir communiquer directement avec l'ensemble du personnel (donc de faire passer des informations importantes). Cela a aussi été une opportunité pour présenter l'étude réalisée au personnel ce qui a semblé positif car bien des agents ont précisé n'avoir pas une bonne visibilité de l'offre de lecture publique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

## **1.2. Un travail en concertation avec les tutelles administratives et politiques.**

Outre les réunions propres au personnel de la Médiathèque, la participation ou du moins la présence à un certain nombre de réunions entre Mme Isabelle Suchel-Mercier d'une part et les élus ou les administratifs d'autre part a donné la pleine mesure de la composante territoriale du travail d'un conservateur territorial.

Ainsi, une réunion mensuelle entre la Directrice Générale des Services de la ville Mme Chetail, la conservatrice du musée Déchelette Mme Bouret, le Directeur du Théâtre M. Saliba, Mme Suchel-Mercier et la chargée de mission de la culture, Mme Zappa, a donné une idée dont la façon dont la culture était gérée au niveau d'une ville moyenne (avec la particularité à Roanne de l'absence d'un directeur des affaires culturelles). Une participation à la conférence de direction, organisée tous les vendredis matin, réunissant le Maire, la Directrice Générale des Services et l'ensemble des directeurs et responsables de service de la Mairie, a permis de mesurer l'importance de la communication entre les services municipaux.

Ces réunions ont parfois été l'occasion de se familiariser avec des aspects spécifiques tels que la notation et la promotion du personnel. Une première réunion préparatoire à la commission administrative paritaire en présence de la directrice générale des services, du directeur général des affaires sociales M. Routh, de la directrice des ressources humaines Mme Brat et des directeurs des services municipaux a permis de saisir les finalités de chacun, la façon dont les services débattaient ou s'accordaient pour la promotion de tel ou tel agent. Il a été aussi possible de mesurer à quel point la politique générale d'une équipe municipale pouvait peser sur une infinité de questions annexes et dans quelle mesure la décision des élus, via la DGS, primait sur toute autre considération. Cette appréciation a été confirmée par une seconde réunion réunissant les mêmes personnes auxquelles se sont adjoints les représentants syndicaux qui ont pris connaissance des choix des chefs de service et de la municipalité et qui ont d'ores et déjà présenter certains vœux contraires aux intentions qui ont découlé de la première réunion. Un regret bien sûr : celui de ne pouvoir assister à la commission administrative paritaire qui a lieu après la fin du stage et à laquelle il aurait été très intéressant d'assister ne serait-ce que pour aller jusqu'au terme du processus mais également pour voir comment représentants syndicaux, autorités administratives et élus débattaient ou conciliaient.

Dans un tout autre esprit, une conférence de presse pour annoncer la tenue du colloque sur le patrimoine écrit, organisé cette année par la Médiathèque de Roanne, menée par l'adjoint à la culture, M. Pierson, en présence de Mme Suchel-Mercier, a été l'occasion de se rendre compte de l'importance de communiquer sur de tels événements, sur la Médiathèque de façon plus générale.

### **1.3. Des rendez-vous fréquents autour de sujets porteurs.**

Afin d'avoir une vue la plus exhaustive possible de la réalité d'une Médiathèque mais surtout du travail d'un conservateur, il a été convenu avec la directrice de la Médiathèque de rendez-vous non pas hebdomadaires mais réguliers autour de sujets particulièrement intéressants qui nécessitaient une explication plus fournie. Ainsi, ont été abordés successivement la notation du personnel, les

questions inhérentes au budget, la politique d'acquisition, les subventions dont peuvent bénéficier les bibliothèques publiques, la réinformatisation, la formation du personnel, le travail dans les quartiers, les liens avec l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation, ...

À chaque fois, il a été procédé de la même manière, c'est-à-dire un exposé du sujet entrecoupé par des interrogations particulières. Ces rendez-vous ont vu une durée variable, selon la densité du sujet.

Comme il a été dit ces rendez-vous trouvent souvent un écho dans la réalisation d'un travail ou dans le suivi d'une réunion. Cela a été le cas lors de la réunion du 9 novembre 2005 à la bibliothèque de la Part-Dieu où les responsables des villes-centres de la région Rhône-Alpes<sup>7</sup> ainsi que des représentants de l'Arald et de Mme Drognat-Landrée, conseiller pour le livre d'autre part, ont assisté aux démonstrations des soumissionnaires de l'appel d'offre pour la réalisation d'un portail documentaire pour lesdites villes-centres. Cette rencontre a été fort instructive car révélatrice de la difficulté à opter pour telle ou telle offre, mais aussi des libertés que peuvent prendre les soumissionnaires envers un cahier des charges, de la façon dont il est possible de faire préciser certaines options, ... mais surtout de réaliser la philosophie inhérente à chaque offre. Cela a aussi été l'occasion de tester les connaissances informatiques découvertes à l'ENSSIB (XML, OAI, métadonnées, ...).

Par ces différentes expériences, il a été possible de s'approcher au plus près du travail d'un conservateur responsable d'une bibliothèque dans une ville moyenne, avec tout ce que cela implique (coordination avec les élus, gestion de personnel, impulsion de projets, collaboration avec d'autres établissements...). Le stage d'étude a permis en outre de percevoir beaucoup plus clairement l'ensemble des activités d'une bibliothèque.

---

<sup>7</sup> Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne, Valence.

## **2. Pour une meilleure connaissance du fonctionnement d'une bibliothèque municipale de taille moyenne.**

Le stage a bien évidemment été aussi et surtout le cadre idéal pour une meilleure appréhension de la vie d'une bibliothèque de taille moyenne. Cela s'est fait par plusieurs biais.

### **2.1. Des rencontres avec les chefs de secteur.**

Dans les premières semaines de stage, suivant les disponibilités de chacun, des rendez-vous ont été pris avec chaque chef de secteur et chaque responsable d'une activité définie afin qu'une présentation puisse être faite et que très tôt il soit possible d'identifier à la fois la Médiathèque comme un tout et en même temps de repérer chaque service indépendamment. Ont ainsi été rencontrés les responsables des secteurs Sciences et Société (qui gère également l'espace Documentation), Arts et Littérature (assumant également la mission transversale de responsabilité du service public), Patrimoine, Jeunesse (également responsable du prêt enseignant), mais aussi la responsable de l'Accueil (la régie, la gestion des grands retards, des communes conventionnées, des périodiques et de la logistique lui sont également adjoints), la personne en charge de l'Informatique (indispensable dans le contexte d'une réinformatisation), l'assistante qualifiée responsable de l'animation ainsi que l'agent responsable du point lecture du Mayollet. Chacune a su apporter le maximum de précisions et de renseignements au sujet des activités qu'elles dirigent en montrant à chaque fois les attentes du public, les réalités de la vie d'une Médiathèque et aussi l'implication du conservateur dans cette vie quotidienne. Cela a permis en outre un enrichissement personnel du fait d'une connaissance approfondie de fonds spécifiques.

### **2.2. Des plages de service public.**

Afin de prendre la mesure des demandes qui peuvent être formulées par les lecteurs, un certain nombre de plages de service public ont été mises en place. Ce dernier s'est effectué notamment au service Sciences et Société, ainsi qu'en Documentation, sans oublier en Arts et Littérature, pour que la diversité des demandes, des attentes du public soit sensible.

### **2.3. Une observation de la vie de la bibliothèque.**

De façon plus générale, la présence au sein de la Médiathèque pendant trois mois a été un moment pendant lequel une observation générale d'une Médiathèque a été possible, sans que cela soit forcément lié à une activité en particulier. Il a par exemple été possible de s'installer pendant un laps de temps au niveau des banques de prêt et de retour pour simplement prendre la mesure du flux, des problèmes éventuels, des demandes spécifiques à cette activité, un mercredi après-midi, heure de très grande affluence. Les discussions du personnel, les appels téléphoniques sont autant de vecteurs différents pour approcher au plus près de la vie quotidienne d'une Médiathèque d'une ville de taille moyenne.

## **3. Des activités diffuses promptes à connaître de façon détaillée certains aspects de la profession.**

L'optique d'embrasser très largement les réalités d'une bibliothèque s'est également concrétisée par la réalisation de certains travaux spécifiques.

### **3.1. Le dépouillement d'un appel d'offre pour la fourniture des périodiques.**

La gestion des périodiques a sans aucun doute été l'un des points dominants des activités menées lors du stage. En effet, outre la réunion Périodiques citée plus haut, un travail de dépouillement de l'appel d'offre pour la fourniture des périodiques non seulement de la Médiathèque mais également des services

municipaux et de la bibliothèque du musée Déchelette a conforté à la fois une connaissance de la gestion des périodiques mais aussi du fonctionnement des marchés publics. Cet appel d'offre constitué de trois lots (les trois destinataires cités ci-dessus) n'a reçu qu'une réponse. Toutefois, une grille d'analyse a été élaborée afin de dépouiller le plus précisément l'offre de manière à ce que la procédure soit la plus transparente possible (conformément au code des marchés publics) mais aussi pour s'assurer de la conformité de l'offre aux cahiers des clauses techniques. L'absence d'autres candidats a certes simplifié le choix mais par contre a rendu plus difficile l'appréciation technique de l'offre (du fait de l'absence de comparaison). Une grille a permis de mettre au point un compte-rendu de l'offre, analysée et notée, qui a été transmis au responsable de la documentation municipale et à la bibliothèque du musée Déchelette, et qui a également servi de base à une fiche technique présentée en Commission d'examen des marchés publics.

### **3.2. La présentation du nouveau portail documentaire et de ses fonctionnalités ou de la complexité de la communication.**

La récente réinformatisation offre au lecteur des possibilités accrues pour accéder aux documents, à l'information, et en même temps sa recherche est davantage individualisée, caractérisée. Ces nouvelles possibilités doivent être présentées au public. De fait, une plaquette de présentation du nouveau système informatique a été mise au point en se concentrant notamment sur les fonctionnalités nouvelles. Ce travail a nécessité bien évidemment de se familiariser avec les potentialités du système, de le manipuler, de sélectionner les fonctions à mettre en évidence afin de proposer un document qui soit à la fois clair (et donc en évitant au maximum un jargon bibliothéconomique) mais aussi exhaustif afin que le lecteur puisse au final avoir une information sur toutes les nouveautés et ne soit pas tenu à l'écart des améliorations. Cette activité a consisté également en la mise en forme de cette présentation, c'est-à-dire en l'élaboration véritable d'une

maquette, en collaboration avec le service communication de la ville de Roanne, le tout dans l'optique de proposer quelque chose de séduisant et d'attractif<sup>8</sup>.

### **3.3. Participation aux acquisitions.**

Une participation aux acquisitions envisagée dans la présentation du stage a également eu lieu. Elle a pris la forme d'une proposition d'acquisitions d'un certain nombre d'audiogrammes. En effet, une coïncidence a fait que les responsables de l'espace multimédia et la directrice ont senti et repéré une défaillance au niveau du fonds classique et particulièrement lyrique et qu'il a été proposé, du fait d'un intérêt pour ce domaine un travail de complément et de remise à niveau de ce fonds classique et lyrique. Le travail a donc consisté en un repérage assez systématique du fonds actuel en fonction des compositeurs mais aussi des interprétations afin de visualiser les carences mais aussi les points forts (par exemple, Richard Strauss et Schubert sont fort bien représentés alors même que le Bel Canto est ignoré tout comme le répertoire vériste ou contemporain ; les versions ne sont pas toujours acceptables, les artistes pas toujours au niveau, certains artistes sont également absents et la qualité sonore des enregistrements aléatoire). Il en a résulté un travail de sélection d'audiogrammes pour venir combler les lacunes mais aussi pour rendre accessible au public des versions de référence, le tout en prenant garde de varier malgré tout les interprètes, les époques, les sensibilités, les maisons de disques et la qualité sonore. Au final, près de 70 intégrales budgétisées à 2 000 € ont été préconisées ainsi qu'une petite dizaine de récitals afin de rendre ce pôle plus vivant.

### **3.4. Aide logistique pour le colloque sur le Patrimoine écrit des 20 et 21 octobre 2005.**

Tous les ans, dans le cadre des mois du patrimoine écrit se tient en Rhône-Alpes un colloque patrimonial. Ce colloque, initié par M. Bernard Lafon, ancien conservateur de la Médiathèque de Roanne, s'est longtemps tenu exclusivement à Roanne, avant de tourner dans la région. Cette année, c'était de nouveau à la

---

<sup>8</sup> Voir annexe IV, Plaquette de présentation du nouveau système informatique.

Médiathèque de Roanne d'accueillir cet événement. Celui-ci avait pour thème « Se réunir et se distraire : les espaces de la sociabilité à travers le patrimoine écrit » et réunissait de nombreux intervenants parmi les plus réputés tels Jean-Pierre Chaline ou encore Yves Lequin. Il a surtout été apporté à l'occasion de ce colloque une aide logistique consistant à la veille du bon déroulement, au confort des intervenants, à l'accueil, l'organisation étant déjà mise au point depuis de nombreuses semaines. Pour autant, en plus du privilège d'avoir pu assister aux interventions, cela a permis de voir comment régler de tels événements, solutionner des problèmes techniques de matériel à assumer une composante moins évidente en bibliothèque qui est celle des réservations d'hôtels, de la récupération des intervenants en gare, de leur retour, tous éléments beaucoup plus prosaïques mais qui sont essentiels dans la bonne tenue d'un colloque.

À ces divers travaux s'est ajoutée enfin l'étude à l'origine du stage, à savoir une réflexion sur la place de la lecture publique à l'échelle intercommunale avec en exergue le cas du Grand Roanne Agglomération.

## **4. Le mémoire d'étude.**

Le mémoire d'étude se devait de proposer un état des lieux de l'offre de lecture publique au niveau de la Communauté d'Agglomération mais aussi une analyse des modèles intercommunaux de gestion de la lecture publique desquels devait découler des propositions d'évolution pour un éventuel transfert de la lecture publique au niveau intercommunal.

### **4.1. La réalisation de l'état des lieux.**

#### **4.1.1. Quel point de départ ?**

Afin de constituer l'état des lieux de la desserte de lecture publique au niveau du territoire du Grand Roanne Agglomération, il a été convenu d'un rendez-vous avec l'agent responsable de la Médiathèque départementale de la Loire pour le Nord du département. Ainsi, il est apparu que la bibliothécaire en charge du site

de Neulise (l'un des 4 sites de la MDL), Mme Brigitte Corbel, était une personne ressources idéale. Cette rencontre a permis de dessiner une première ébauche d'état des lieux avec la prise de connaissance des rapports d'activité de trois établissements de lecture publique ainsi que des informations précieuses sur les autres institutions et sur la lecture publique à l'échelle intercommunale de manière générale. Ce point de départ a permis aussi de prendre connaissance d'un plan de développement de la lecture publique au niveau de la Loire qui entend remodeler l'action de la MDL. Enfin, cette rencontre a débouché sur des contacts avec les personnes les plus à même de donner les informations essentielles à l'établissement d'un état des lieux.

#### 4.1.2. Visites des différents établissements de lecture publique.

En partant des éléments fournis par Mme Corbel mais aussi de recherches propres, des rendez-vous ont été pris avec les responsables de chaque bibliothèque publique de l'agglomération mais aussi avec les responsables des associations qui prenaient en charge des activités de lecture publique. Ces visites sur place ont sans doute été le meilleur moyen de se faire une idée précise de la desserte de lecture publique au niveau de l'agglomération du Grand Roanne<sup>9</sup>. Ces rencontres ont été menées sur la base non pas d'une grille d'entretien fixe et inamovible mais plutôt sur un canevas modulable en fonction du statut de l'établissement visité, des informations déjà détenues (via la rencontre avec Mme Corbel), mais aussi de certains points à éclaircir et surtout pour coller davantage aux spécificités des divers établissements. Bien évidemment, des questions récurrentes concernant les collections, les budgets, les équipes ainsi que les liens avec la MDL, la Médiathèque de Roanne, les souhaits de collaborations, les réactions face à une éventuelle intercommunalisation de la lecture publique ont constitué la base de ces entretiens. Elles ont permis de rassembler de nombreuses données, notamment chiffrées qui ont servi à l'élaboration de tableaux comparatifs et récapitulatifs propres à déterminer l'offre de lecture publique sur le territoire donné.

---

<sup>9</sup> Voir annexe VI, Liste des interlocuteurs privilégiés.

#### 4.1.3. Rencontres avec élus et administratifs : des rendez-vous pour prendre le pouls d'une politique culturelle.

Il a été décidé de rencontrer un certain nombre d'élus à la culture et d'administratifs en charge de la culture dans les communes afin de pouvoir avoir une juste idée de la politique culturelle de chacune de ces communes et mesurer le poids de la lecture publique au sein des options culturelles prises. Pour certaines communes, il n'a pas été nécessaire de le faire, la politique culturelle étant très connue. Une rencontre a eu lieu avec l'adjoint à la culture de Roanne, M. Pierson. Cela a permis de mesurer la place de la Médiathèque de Roanne dans la politique de la ville. M. Bernard, premier adjoint à la culture du Coteau a été rencontré pour obtenir des informations au sujet d'un projet d'ouverture de bibliothèque. Deux autres adjoints à la culture ont été contactés par téléphone, M. Marcuccili de Villerest et M. Place de Commelle-Vernay. Le premier afin d'avoir des informations sur l'avenir de la bibliothèque après le prochain départ en retraite de l'agent responsable, le second pour être éclairé sur le prochain déménagement de la bibliothèque.

Enfin, un autre rendez-vous avec le responsable des services Enseignement, Culture et Associations de la municipalité de Riorges, M. Fauche, était plutôt destiné à obtenir des renseignements sur l'absence de bibliothèque dans une ville de plus de 10 000 habitants et des informations diffuses sur la musithèque.

L'ensemble de ces entretiens a aussi été l'occasion de prendre le pouls d'une réflexion intercommunale sur la culture en général et sur la lecture publique en particulier, de sonder les positions des différentes municipalités, les attentes vis-à-vis de l'équipement central qu'est la Médiathèque de Roanne et les perspectives d'évolution.

## 4.2. La réflexion sur une intercommunalisation.

### 4.2.1. Des journées d'étude.

Il a été possible d'assister le 12 septembre 2005 à une journée d'étude à la Médiathèque départementale de la Loire sur le rôle des bibliothèques départementales de prêt face à l'intercommunalité. Cette journée d'étude axée à la fois sur l'approche territoriale mais aussi les modes de desserte a été particulièrement enrichissante du fait qu'elle proposait les options choisies par d'autres BDP (Maine-et-Loire, Savoie-Haute-Savoie, Ille-et-Vilaine, Bas-Rhin) face à l'interrogation qui intéresse ces institutions actuellement. Des situations fort différentes ont été évoquées. Cette journée d'étude a donc été un véritable complément bibliographique et l'occasion de rencontrer des acteurs de l'intercommunalité et donc de discuter avec eux plus généralement des enjeux, des difficultés, des modalités d'un passage de la lecture publique à l'échelle intercommunale.

Une seconde journée d'étude, organisée par l'ABF Rhône-Alpes à la bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu le lundi 21 novembre 2005 ayant pour thème « Bibliothèques et territoires » a enrichi l'analyse du sujet d'étude par la diversité des intervenants qu'ils soient professionnels des bibliothèques (Mme Christine Colas, M. Dominique Lahary, M. Patrick Bazin), chercheur (M. Emmanuel Négrier) ou sociologue (M. Stéphane Wahnich) et a contribué à mettre en exergue la notion de solidarité à la base de l'intercommunalité. Cette journée d'étude a permis également de détailler des exemples de gestion communautaire de la lecture publique telle qu'elle a lieu à Annecy par exemple.

#### 4.2.2. Des contacts avec des directeurs de bibliothèques intercommunales.

En dépit d'un intérêt particulier pour l'intercommunalité, la production bibliographique fait parfois défaut sur un certain nombre d'éléments fondamentaux qui sont, par exemple, les collaborations entre le réseau intercommunal et les bibliothèques départementales de prêt, les transferts budgétaires et humains, les apports ou les difficultés rencontrées par les uns et les autres. Aucun modèle n'ayant véritablement pris le pas, il a été jugé intéressant de prendre contact avec des responsables d'établissements ou de réseaux de lecture publique intercommunaux. Là encore, si un questionnaire de base a servi de canevas, les

entretiens ont été plus ou moins individualisés par rapport aux spécificités locales, du moins quand elles étaient connues à l'avance. Ces contacts ont amené des résultats variables, tous les interlocuteurs sollicités n'ayant pas répondu<sup>10</sup>. Les réponses obtenues ont par contre été de précieux compléments qui ont souvent mis l'accent sur des aspects de la problématique pas toujours bien visualisés auparavant. Elles ont également apporté des précisions sur des détails plus pratiques, moins présents dans la littérature. Surtout, elles témoignent d'un vécu ce qu'aucune bibliographie ne permet d'appréhender suffisamment.

#### 4.2.3. Des contacts avec les professionnels de la Médiathèque départementale de la Loire.

Au cours de la journée d'étude sur l'intercommunalité, une rencontre brève avec Mme Colette Modion, directrice de la Médiathèque de la Loire, a pu être possible. Toutefois, des contacts plus fréquents ont eu lieu avec Mme Brigitte Corbel qui, responsable de la desserte dans tout le Nord du département, possède sans doute la visibilité la plus grande quant à une éventuelle intercommunalisation de la lecture publique au niveau du Grand Roanne Agglomération. Aussi, deux autres rencontres (indépendamment de la première entrevue propre à exposer les premiers éléments) ont-elles été organisées : la première en tête-à-tête, la seconde en présence d'Isabelle Suchel-Mercier. Chacune a eu pour but de réfléchir au passage hypothétique à l'intercommunalité et surtout sur l'implication que cela aurait sur la Médiathèque Départementale de la Loire. De ce fait, ces rendez-vous ont été mis à profit pour chercher des pistes de collaboration entre un établissement intercommunal de lecture publique et la BDP avec différents scénarios de transfert envisagés.

#### 4.2.4. L'élaboration d'un questionnaire pour le réseau de la Fédération des villes moyennes.

Afin de pouvoir disposer de suffisamment d'exemples judicieux et d'étayer au maximum l'analyse sur l'intercommunalité, l'élaboration d'un questionnaire à destination du réseau de la Fédération des villes moyennes a été décidée. La

---

<sup>10</sup> Voir annexe VI, Liste des interlocuteurs privilégiés.

conception du questionnaire a abouti à une suite d'interrogation relativement courte pour ne pas décourager les réponses<sup>11</sup>. Cela a permis de recueillir quelques résultats supplémentaires avec l'avantage de pouvoir consulter des situations sur des aires géographiques similaires, qu'il s'agisse de communauté d'agglomération ou de grosses communautés de communes. Les réponses apportées, sans être fondamentales, ont pu attirer l'attention sur des éléments annexes.

---

<sup>11</sup> Voir annexe V, Questionnaire pour le réseau de la Fédération des Villes moyennes.

## **Conclusion**

Au final, le stage d'étude a permis d'embrasser plus profondément les réalités d'une bibliothèque de lecture publique d'une ville de taille moyenne. Les missions et les enjeux d'un tel équipement ont pu être examinés tout comme la réalisation de ces objectifs. Une médiathèque de ville moyenne n'est pas qu'une vue de l'esprit et si les projets et les réflexions sont multiples et nécessaires afin d'être en adéquation avec l'évolution du public et de la lecture publique, ce stage aura également souligné l'aspect concret du travail de lecture publique.

Indépendamment de l'apport humain de ce stage, incontestablement un point fort du bilan, cela aura été aussi l'occasion de percevoir l'étendue des activités inhérentes au travail d'un conservateur : participation à l'accomplissement d'une politique culturelle, impulsion de projets d'envergure, management mais aussi gestion administrative, conservation et enrichissement du patrimoine, ...

Ce stage aura permis de même de rendre perceptibles certains enseignements théoriques découverts à l'ENSSIB et qui, faute de pratique, étaient restés quelque peu brumeux.

Enfin, et peut-être surtout, le stage d'étude a certainement été l'occasion de mesurer le plus directement toute l'étendue de la dimension territoriale d'un conservateur territorial. Ne serait-ce que par l'observation de la collaboration étroite d'un conservateur avec les élus. Les rencontres, entretiens, réunions avec les élus ont permis d'avoir une juste idée de la place d'un directeur de bibliothèque au sein des services municipaux, de l'importance des tutelles dans la gestion des équipements culturels, de la nécessité d'une volonté culturelle développée par les équipes municipales.

# ***Bibliographie***

## **LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.**

### Monographies.

**Ministère de la culture et la communication. Direction du livre et de la lecture. Bibliothèques municipales. Bibliothèques départementales des départements d'outre-mer. BDP. Données 2002.**

**Anne-Marie Bertrand.** *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques.* Le Cercle de la Librairie : Paris, 2002, (collection Bibliothèques), 147 p.

*Lecture publique et territoires : 30 ans de mutations en BDP.* Coordonné par Anne-Marie Bertrand. Colloque de Montbrison 24 et 25 octobre 2003. Conseil Général de la Loire. Presses de l'ENSSIB, mars 2005, 181 p.

### Articles.

**Nicolas Galaud.** « Bibliothèques et territoire ». Bulletin des bibliothèques de France, 2001 (février), t. n° 46, n° 3, p. 20-26.

**Jean-Pierre Saez.** « Bibliothèques et territoires » in ABF (réf. Du 22 nov 2004). <[http://www.abf.asso.fr/article.php3?id\\_article=365](http://www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=365) .>

**Claudine Belayche.** « L'institutionnalisation de la lecture publique ou la grande trahison des bibliothèques municipales ». BBF. 2005 – Paris, t. 50, n° 2, p. 59-60.

**Yves Alix.** « Bibliothèques et associations. Du partenariat au réseau culturel ». BBF. 2005- Paris, t. 50, n° 2, p. 90-92.

**Françoise Hecquard.** « Qu'est-ce que la proximité pour une bibliothèque départementale ? L'exemple de la bibliothèque départementale des Yvelines ». BBF, 2004 – Paris, t. 49, n° 2, p. 35-42.

**Jean-Michel Paris.** « De la proximité subie à la proximité choisie. Le réseau de la Bibliothèque départementale de l'Hérault, un essai de restructuration ». BBF 2004 – Paris, t. 49, n° 2, p. 44-49.

**Julien Roche.** « Proximité et centralité dans un réseau municipal. L'exemple de la bibliothèque de Saint-Étienne » BBF 2004 – Paris, t. 49, n° 2, p. 74-81.

**Dominique Lahary.** « La lecture publique et les territoires : modèles et enjeux ». In Dominique Lahary, site professionnel.

#### Mémoires.

**Julie Gesret, Bénédicte Hamon, Laure Martin, Blaise Mijoule.** *BDP et territoires.* Sous la direction d'Anne-Marie Bertrand. Juillet 2003.

**Éléonore Debar.** *La lecture publique à Reims : états des lieux et perspectives,* mémoire d'études Esssib, sous la direction de Thierry Delcourt, janvier 2005, 149 p.

#### Sites web.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000532/0000.pdf>

## ***Table des annexes***

<b>UNE ARCHITECTURE SÉDUISANTE.....</b>	<b>40</b>
<b>LA MÉDIATHÈQUE DE ROANNE, QUELQUES CHIFFRES CLEFS.....</b>	<b>41</b>
<b>DÉPOUILLEMENT DE L'APPEL D'OFFRE SUR LES FOURNITURES ET GESTION D'ABONNEMENTS À DES JOURNAUX, REVUES ET PÉRIODIQUES COURANTS ET SPÉCIALISÉS.....</b>	<b>44</b>
<b>PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE.....</b>	<b>49</b>
<b>QUESTIONNAIRE POUR LE RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION DES VILLES MOYENNES.....</b>	<b>52</b>
<b>LISTE DES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS.....</b>	<b>54</b>

***Une architecture séduisante.***



## ***La Médiathèque de Roanne, quelques chiffres clefs.***

Composition des fonds de la Médiathèque de Roanne.

	Imprimés	Documents sonores	Vidéos	Cédéroms	Périodiques en cours	Collections Patrimoniales	Total
Roanne	111 472	13 091	6 550	718	260	43 216	175 047
Moyennes 2002 pour une ville de 50 000 habitants	139 959	12 188	2 418	471	269	n.c.	155 271

Budgets d'acquisition 2004.

	Imprimés	Documents sonores	Vidéos	Cédéroms	Abonnements	Collections Patrimoniales	Total
Roanne	84 395	18 325	25 360	3 976	24 093	15 833	171 982
Moyennes 2002 pour une ville de 50 000 habitants	80 535	16 712	9 450	6 949	16 295	n.c.	138 360

Nombre de documents achetés en 2004.

	Imprimés	Documents sonores	Vidéos et DVD	Cédéroms	Abonnements	Dons	Total
Roanne	5 804	1 004	632	83	263	31	7 554
Moyennes pour une ville de 50 000 habitants	6 191	889	255	97	269	n.c.	7 701

#### Nombre de documents prêtés en 2004.

Imprimés	Documents sonores	vidéos	cédéroms	périodiques	Total
212 638	54 611	59 868	4 063	14 712	345 892

#### Rapport crédits d'acquisition-population.

Budget d'acquisition	Population roannaise	Crédit d'acquisition par habitant
171 982 €	40 121 h	4,29 €

#### Effectifs de la bibliothèque.

Conservateur	1
Bibliothécaires	3
Assistants qualifiés du patrimoine	5
Assistants du patrimoine	1
Rédacteur territorial	2
Agents qualifiés du patrimoine	4
Agents du patrimoine	10
Autres agents	6
Vacataires et contractuels	4
Total	36

#### Les communes d'origine des inscrits en 2004.

Grand Roanne Agglomération						Autres	Total
Roanne	Commelle-Vernay	Le Coteau	Mably	Riorges	Villerest		
3 238	110	422	127	654	195	1 303	6 049

#### Les tarifs en euros.

Enfant 0-11 ans	Jeunes Roannais	Jeunes non roannais	Roannais tarifs réduits	Non Roannais tarif réduit	Roannais adulte	Non Roannais adulte	Communes conventionnées	Abonnement multimédia à plein tarif	Abonnement multimédia à tarif réduit
gratuit	Gratuit	9	12,5	24,5	18	35	3	20	14

Nombre d'heures d'ouverture : 31 heures sur 5 jours.

4 163 m<sup>2</sup> de surface SHON (Médiathèque et Bibliothèque universitaire confondues).

225 places assises.

## ***Dépouillement de l'appel d'offre sur les fournitures et gestion d'abonnements à des journaux, revues et périodiques courants et spécialisés.***

### 1. Pourcentage de titres pouvant être servis sur la liste indicative fournie (50 %).

L'appréciation du pourcentage de titres pouvant être servis a été fondée sur la différenciation de certains critères. A la lecture du bordereau indicatif, certains qualificatifs sont apparus récurrents : tarif non fixé, non identifié, ne paraît plus ou suspendu, inclus dans, pas d'intermédiaire, pas de formule d'abonnement. Afin de prendre connaissance des titres pouvant être effectivement servis par EBSCO ont donc été écartés, non pas les cessations ou suspensions de parution, mais les titres non identifiés ou qui n'admettaient pas d'intermédiaire, ou sans possibilité d'abonnement. Après vérification, il s'avère que le pourcentage de titres pouvant être servis est respectivement par lot :

- lot n° 1 : 98,7 % de titres servis.
- lot n° 2 : 97,14 % de titres servis.
- lot n° 3 : 96.04 % de titres servis.

De fait, une notation par lot a été établie :

- lot n° 1 : 9,87 / 10.
- lot n° 2 : 9,71 / 10.
- lot n° 3 : 9,6 / 10.

Ainsi, la moyenne s'établit à 9,73 qui constitue la note finale.

## 2. Valeur technique de l'offre (30 %).

L'appréciation de la valeur technique de l'offre EBSCO s'est basée sur l'analyse du mémoire technique et du cadre de mémoire technique rendu par EBSCO.

Il en ressort tout d'abord l'offre d'un outil principal dans la liaison entre EBSCO et le destinataire. Il s'agit de l'outil de gestion en ligne klibrary qui propose à la fois des conseils et informations sur les périodiques, sur les ressources électroniques de périodiques et un accès au catalogue par Internet, un système de commande et de gestion des abonnements (réclamations, facturations...). Les services de klibrary sont ponctuellement (EBSCO ne précise pas dans quelle mesure) complétés par des bulletins ou le service Produits Électroniques. Par ailleurs, la liaison est renforcée par la désignation de 2 interlocuteurs attitrés : Caroline Adam, responsable de la gestion Clients, et Jérôme Volclair, directeur commercial.

Pour ce qui est du catalogue, en ligne ou papier, la présentation se fait par liste alphabétique de titres et non par éditeurs ou par thèmes, ce qui est regrettable, bien qu'un index thématique soit présent dans la version papier. Les changements majeurs dans le catalogue sont communiqués par des bulletins titres bimensuels. Il faut préciser que le catalogue sur papier n'est qu'une sélection.

La logistique constitue le cœur de l'évaluation de l'offre EBSCO.

Pour ce qui est du suivi des abonnements, EBSCO s'engage à effectuer les démarches pour qu'aucune interruption de service ne survienne, à condition que les éléments du dossier de réabonnement lui soient fournis au moins 3 mois avant l'échéance principale (les échéances sont alignées au 31 décembre).

Lors d'anomalies, EBSCO s'engage à traiter le dossier dans les 72 h et à informer l'abonnée dans la journée. Ceci est valable pour toute réclamation que ce

soit pour la non-fourniture d'un titre, d'un n° à la date de publication, pour l'interruption d'un abonnement.

EBSCO ne fait pas référence au récapitulatif complet des abonnements en court 3 mois avant la fin de chaque période annuelle du marché, mais fournit chaque mois de mai un état des abonnements préparatoire au réabonnement. Lié à ce réabonnement, EBSCO ne renseigne pas le pourcentage d'incidents au moment du renouvellement des abonnements.

Les délais de livraison sont les suivants :

- revues françaises : jour j
- revues européennes : jour j à jour j + 3 j.
- revues non-européennes : jour j + 3 à 10 j.

Les délais de mise en service sont les suivants :

- pour un nouvel abonnement :
  - \* revues françaises 48 h à 2 semaines,
  - \* revues européennes 2 à 4 semaines,
  - \* revues non-européennes 3 à 6 semaines.

Le traitement s'effectue dans les 48 h à compter de la réception du bon de commande.

- pour une résiliation, le délai n'est pas indiqué.
- pour un renouvellement, la liste récapitulative envoyée fin mai, accompagnée d'une feuille spécifique, doit être retournée pour le mois d'octobre.
- pour les abonnements électroniques, le délai de la mise en service site éditeur est de 5 à 20 jours, d'un site EJS 4 jours.

Pour ce qui est de la gestion des réclamations, celles-ci peuvent être formulées par courrier, e-mail, téléphone, klibrary. EBSCO préconise des délais : - de 10 jours après parution pour les quotidiens, - de 1 mois pour les hebdomadaires, - de 3 mois pour les mensuels, - de 6 mois pour les trimestriels. Toutes les réclamations sont prises en compte dans les 72 h. Il existe un système plus rapide : réclamation importante et urgente. Les réclamations font l'objet d'un accusé de

réception par e-mail sous les 48 h. EBSCO ne fournit pas d'informations quant aux délais de résolution si ce n'est par rapport à un fonds de numéros isolés basé en France, Pays-Bas et USA. La résolution se fait alors en 1 jour pour le fonds français, sous 7 jours si l'exemplaire vient des Pays-Bas ou des USA. Par ailleurs, EBSCO s'engage à faire remplacer les n<sup>os</sup> défectueux mais sans donner de délais de résolution là encore.

EBSCO s'engage à livrer sur des sites distinctifs mais impose des délais de 48 h à 15 jours pour les changements d'adresse du destinataire.

Que ce soit pour les abonnements papier ou électroniques, EBSCO propose des factures au format choisi par l'abonné. EBSCO ne donne pas de pourcentage du montant global demandé dans le cas d'une facturation prévisionnelle. EBSCO propose 2 moyens principaux de facturation : une facturation annuelle avec une avance provisionnelle (qui ne répond pas au cahier des clauses particulières) ou bien une facturation mensuelle (qui n'y répond pas plus). Mais EBSCO ne ferme pas la porte à une facturation commande par commande, ni à la facturation sur d'autres rythmes plus adaptés aux impératifs des collectivités.

Au final, EBSCO répond à la plupart des exigences du cahier des clauses particulières. Bien souvent, les engagements d'EBSCO vont au-delà des exigences formulées par le destinataire. Mais un certain nombre d'éléments restent flous. La signature du cahier des clauses particulières est synonyme d'accord sur les exigences formulées par la collectivité. Il demeure qu'il aurait été souhaitable d'avoir plus d'informations sur l'accord amiable pour tout nouvel abonnement en cours d'exercice, sur l'hypothèse d'une résiliation du contrat en cas de hausse de 15 % des prix, sur les pénalités prévues par le cocontractant et surtout sur les délais de réparations des anomalies ;

Pour tous ces éléments, la note est de 7,5 / 10.

### 3. Prix des Prestations (20 %).

L'attribution des notes se fait ici par rapport au prix médian de la fourchette de prix fixée par la collectivité. Si le prix proposé par l'offre est égal ou inférieur à la fourchette la note est égale à 10. Si le prix est dans la fourchette, la note est comprise entre 5 / 10 et 10 / 10, avec une variation en fonction du prix médian. Si le prix dépasse la fourchette, la note est inférieure à la moyenne.

- lot n° 1 : prix total HT : 14 967,72 € soit moins que la fourchette préétablie (15 000 – 20 000 €). Pour cela, la note est de 10 / 10.

- lot n° 2 : prix total HT : 26 270,18 € dans la fourchette préétablie (20 000 – 34 000 €). Ce prix est à peu près le prix médian. La note pour ce lot est de 7,6 / 10.

- lot n° 3 : prix total HT : 5 001, 54 €, dans la fourchette préétablie (3 000 – 8 000 €). Ce prix est légèrement en dessous du prix médian. La note pour ce lot est donc de 7,8 / 10.

La note moyenne est donc 8, 47 / 10.

### 4. Bilan.

Note du critère n° 1, pourcentage de titres pouvant être servis sur la liste indicative fournie soit 50 % de la note totale : 9,73 / 10.

Note du critère n° 2, valeur technique de l'offre soit 30 % de la note totale : 7,5 / 10.

Note du critère n° 3, prix des prestations soit 20 % de la note totale : 8,47 / 10.

La note finale est donc de 8,689 / 10 pour l'offre EBSCO.

## ***Plaquette de présentation du nouveau système informatique.***

La plaquette de présentation propose une version avancée du document final, les captures d'écran devant céder le pas à des illustrations de meilleure résolution. Le prototype présente la configuration d'impression, c'est pourquoi la page 4 et la page 1 figurent sur la première feuille, les pages 2 et 3 se trouvant sur la feuille suivante.

**Impression** : vous pouvez imprimer, quel que soit le poste informatique où vous vous trouvez. Les imprimantes sont situées à l'accueil au rez-de-chaussée pour les secteurs Documentation, Patrimoine, Sciences et Société, à l'étage pour les secteurs Multimédia, Arts et Littérature et Jeunesse. Les conditions des impressions figurent dans la rubrique Services.

**Du bon usage d'Internet :**

La mise à disposition des postes multimédia doit permettre de découvrir et d'utiliser des nouveaux outils de recherche, d'information et d'élargir l'offre documentaire qui vous est faite.

L'utilisation des postes de consultation Internet est soumise à des règles :

- l'utilisation est réservée, en priorité, à la recherche documentaire,
- il n'est pas autorisé d'utiliser ces postes pour le chat, les messageries et les jeux,
- la consultation de sites Internet allant à l'encontre de la législation française, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, des discriminations ou de pratiques illégales, ainsi que les sites pornographiques, n'est pas autorisée.

**?** Si vous rencontrez des difficultés dans la manipulation des outils mis à votre disposition, vous bénéficiez d'une Aide disponible sur le portail. N'hésitez pas non plus à demander conseil ou à alerter le personnel de vos difficultés.



Médiathèque de Roanne – 30 avenue de Paris – 42328 Roanne Cedex  
 Bus ligne 2, arrêt Mendès-France. Stationnement possible à proximité  
 Tél : 04 77 23 71 50 – fax : 04 77 23 71 69  
 Courriel : [mediatheque@maine-roanne.fr](mailto:mediatheque@maine-roanne.fr)  
 Site : [www.bm-roanne.fr](http://www.bm-roanne.fr)



**Portail : mode d'emploi**

**Pratique**

Des informations sur le fonctionnement de la médiathèque (horaire, tarification...), son organisation et sur le point lecture Moyallet et la bibliothèque du musée des Beaux-Arts Joseph Déchelette.

**Découvertes**

Présentation des collections remarquables issues des Fonds Patrimoniaux, des sélections bibliographiques, discographiques, filmographiques.

**Services**

Modalités pratiques sur les services offerts par la médiathèque (prêt entre bibliothèques, réservation, impression de documents et reproduction...)



**Actualités**

Informations mises à jour et calendriers précis des animations proposées par la Médiathèque.

**Accès personnalisé**

Des services supplémentaires sont accessibles uniquement aux adhérents de la médiathèque. Identifiez-vous par les 6 derniers chiffres de votre carte d'adhérent, puis par votre année de naissance (mot de passe).

## Ressources et catalogue

### Ressources électroniques

La recherche documentaire via le web s'effectue au moyen d'une liste de sites pré-sélectionnés. Ces sites sont classés selon les secteurs de la Médiathèque.

### Abonnements en ligne

Des abonnements en ligne vous permettent de consulter gratuitement les archives de grands quotidiens comme Le Monde ou Libération, une base d'articles de revues disponibles, le Kompass, des dictionnaires et encyclopédies... Ces abonnements ne sont disponibles qu'à la médiathèque.

### Nouveautés

Les nouveautés de moins de 3 mois par grands secteurs.

### Dossiers documentaires

Sur des sujets divers, une liste de ressources (sites web, documents numérisés, recherche dans le catalogue...)

### Abécédaire des revues

Par liste alphabétique les revues à votre disposition à la médiathèque, au point lecture Mayollet, avec un lien vers les sites web de ces revues.

Blabla bla bla bla æ  
Blabla bla bla bla æ  
Blabla bla bla bla æ  
Blabla bla bla bla æ  
Blabla bla bla bla æ

### Recherche

Vous cherchez un document particulier à la médiathèque de Roanne, au point lecture Mayollet ou à la bibliothèque du musée des Beaux-Arts Joseph Diezelle : il est répertorié dans un catalogue informatique qui vous permet de le retrouver par le biais de différentes recherches (rapide, simple, avancée, patrimoine). Vous pouvez simplement saisir des mots-clés (recherche rapide), le nom de l'auteur, de titre, du sujet (recherche simple) ou bien renseigner des critères plus précis (recherches avancée et patrimoine).

### Panier

Au moment de votre recherche, vous pouvez stocker votre sélection de références des documents qui vous intéressent particulièrement. Vous pouvez recevoir ces références par mail.

### Historique

Pour retrouver l'historique de vos recherches dans le catalogue.

### Recherche Multibase

Pour localiser un document dans d'autres grandes bibliothèques régionales, la recherche Multibase vous permet l'interrogation simultanée dans les catalogues de la médiathèque de Roanne, de la bibliothèque municipale de Lyon, des bibliothèques municipales de Saint-Etienne, de la bibliothèque universitaire de Roanne. Il convient seulement de cocher les catalogues que vous souhaitez interroger.



## Les services personnalisés

En vous identifiant (login : les 6 derniers chiffres de votre carte d'abonné et mot de passe : votre année de naissance), votre portail documentaire s'enrichit.

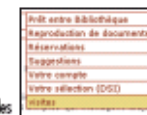
### Services

**Réservations** : Un document est emprunté. Vous pouvez le réserver en cliquant sur l'icône.

**Suggestion** : possibilité de faire des suggestions d'achat.

**Votre compte** : des informations sur la validité de votre abonnement, sur vos prêts, retards et réservations.

**Votre sélection** : consultation de votre recherche suivie privée et de la recherche suivie publique.



### Mes favoris

Vous pouvez archiver vos sites Internet préférés par le biais de ce menu.



### Mon espace personnel

Cet espace vous est réservé. Vous pouvez y sauvegarder des documents au fil de vos recherches dans le catalogue ou sur le web.



### Recherche suivie

Vous serez informé au rythme que vous le souhaitez des nouveautés acquises par la médiathèque sur les sujets qui vous intéressent. Pour créer une recherche suivie privée, il faut effectuer la recherche dans le catalogue. Cliquez sur l'icône. Vous pouvez également consulter les recherches suivies proposées par la médiathèque.

## ***Questionnaire pour le réseau de la Fédération des villes moyennes.***

- Une réflexion est-elle en cours, ou a-t-elle eu lieu, concernant une prise de compétence de la lecture publique au niveau de votre communauté d'agglomération ? A-t-elle abouti ? Pourquoi ?
  
- La prise de compétence de la lecture publique a-t-elle conduit au transfert total des équipements de lecture publique, avec la formation d'un réseau intercommunal animé par l'établissement central, ou bien au transfert de quelques équipements structurants ? D'autres stratégies de transfert sont-elles apparues ?
  
- La prise de compétence a-t-elle suscité des coopérations, des conventions ou de façon plus formelle une véritable politique intercommunale de la lecture publique ?
  
- Quels bénéfices pour les lecteurs (catalogue commun, carte unique...), pour les professionnels (mutualisation de certaines tâches...), quels bénéfices techniques et/ou financiers et a contrario quelles difficultés ont émergé ?
  
- Comment s'est effectué le transfert de façon plus technique (financement des équipements, budgets, statut et transfert des personnels, question du bénévolat...) ?

- Avez-vous opté pour une gestion de la lecture publique au niveau intercommunale par un établissement public de coopération culturelle (E.P.C.C.) ? Comment ce dernier se structure-t-il ? En quoi est-il un (dés)avantage pour une telle gestion ?
  
- Enfin, avez-vous mis en place une démarche particulière pour recueillir l'adhésion des élus, des professionnels, des bénévoles et du public ?

## ***Liste des interlocuteurs privilégiés.***

### Les adjoints élus à la culture.

M. Alain Pierson, adjoint à la Culture de Roanne.

M. Philippe Bernard, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie du Coteau, chargé de la Culture.

M. Marc Place, adjoint à la Culture de Commelle-Vernay.

M. Aldo Marcuccilli, adjoint à la Culture de Villerest.

### Les responsables administratifs.

Mme Claudette Chetail, Directrice générale des services de la ville de Roanne.

M. Cyril Castells, directeur de cabinet du Président du Grand Roanne Agglomération.

Mme Catherine Zappa, chargée de mission Culture à la ville de Roanne.

M. Philippe Fauche, responsable des services Éducation, Culture... à la mairie de Riorges.

### Les interlocuteurs de la Médiathèque Départementale de la Loire.

Mme Colette Modion, Directrice de la Médiathèque départementale de la Loire.

Mme Brigitte Corbel, bibliothécaire à la Médiathèque départementale de la Loire.

### Les professionnels de la lecture publique du Grand Roanne Agglomération.

Mme Micheline Petiot, bibliothécaire de la bibliothèque du musée des Beaux-Arts Joseph Déchelette.

Mme Claudine Hausemont, responsable de la bibliothèque universitaire de Roanne.

Mme Nathalie Bonjoch, directrice de la bibliothèque Georges Sand de Mably.

Mme Hélène Aupol, responsable de la bibliothèque municipale de Villerest.

Mme Brigitte Salesse, responsable de la bibliothèque municipale de Commelle-Vernay.

M. Eduardo Usai, responsable de la discothèque de prêt du Coteau.

#### Les responsables des bibliothèques associatives.

M. Pierre Buisson, Président du Centre Social de Riorges.

M. Henri Burnot, responsable de la bibliothèque du Centre Hospitalier de Roanne.

M. Antoine Giraud, Président des Donneurs de Voix antenne roannaise.

#### Les directeurs d'équipements intercommunaux.

M. Éric Surget, Directeur de la bibliothèque intercommunale de Niort.

Mme Joëlle Guidez, Directrice de la bibliothèque intercommunale de Albertville.

Mme Jacqueline Ayrault, Directrice de la bibliothèque intercommunale de Amiens-Métropole.

M. Didier Carbone, Directeur de la BMVR de La Rochelle.

Mme Christine Colas, Directrice de la bibliothèque intercommunale d'Annecy.

Mme Catherine Piochon, Directrice de la médiathèque d'Alençon.

M. Jean-Paul Oddos, Directeur de la bibliothèque intercommunale de Pau.

M. Alexandre Chautemps, Directeur de la bibliothèque intercommunale de Châtelleraut.

Mme Noëlla Du Plessis, Directrice de la bibliothèque intercommunale de Caen.